

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº W19-489323

40117

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule :	2577	Société :	RATI
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	NIABTY MOHAMED
Nom & Prénom :			
Date de naissance :			
Adresse :			
Tél. :	0522 90 67 97	Total des frais engagés :	1469DH
Dhs			

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
 Dr. RACHID TAZI	
Date de consultation :	03/09/2020
Nom et prénom du malade :	NIABTY MOHAMED
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Dr. Tazi
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

16 SEP. 2020
ACCUEIL 2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/09/2022			CH 150.00	INP : 071078N78 Signature Médecin
09/09/2022			G	Signature Médecin

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 92025014	99/00	1168.00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Laboratoire d'Analyses Médicales TENSIFT Dr. A. LAROCHE M.D. 7, BD OUED TE-SIFF 1er ETAGE GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA	07/09/20	B.130	184,20dh

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

Dr. Loubna RACHOUI

Médecine Générale - Echographie

Diplôme de Diabétologie de la Faculté Médecine Montpellier

Diplôme Universitaire de formation complémentaire en Gynécologie
et Obstétrique en Médecine Générale

Diplôme en DIETETIQUE Médicale de la Faculté Médecine Montpellier

الدكتورة لبني غشوى

الطب العام - الفحص بالصدى

دبلوم أمراض السكري من جامعة مونبولي

دبلوم جامعي في أمراض النساء و متابعة الحمل

دبلوم أمراض السمنة والتغذية من جامعة مونبولي

Casablanca le ٢٩/٥/٢٠٢٥ الدار البيضاء في

Dr. AZZAFI TAHFI

Novomix 30 FlexPen

PHARMACIE EL HAJ
Mme BENJELLOUN N.
313, Bd. Oued Tensift, El Haj
Casablanca - Tél: 022.91.00.23

12 در 8 در
12 در 12 در
12 در 20 در

50 در
10 در



16400

Dr. RACHOUUI
Lyt. 2006:33
Tél: 0522.93.11.25

8-9674-73-270-1

NovoMix® 30 FlexPen®
100U/ml
Suspension injectable
5 stylos pré-remplis de 3ml
PPV : 581 DH
6 118001 121298



NovoMix® 30 FlexPen®
100U/ml
Suspension injectable
5 stylos pré-remplis de 3ml
PPV : 581 DH
6 118001 121298



Tél : 0522 93 11 25
Lot Mly Thami n°6 1er Etage Au dessus de la Banque Sc
في رسم اتصبو الأول فوق بنك الشركة العامة الألفة - الدار البيضاء

SABLANCA
جزئية مولاز

Dr. Loubna RACHOUI

Médecine Générale - Echographie

Diplôme de Diabétologie de la Faculté Médecine Montpellier

Diplôme Universitaire de formation complémentaire en Gynécologie

et Obstétrique en Médecine Générale

Diplôme en DIETETIQUE Médicale de la Faculté Médecine Montpellier

الدكتورة لبني غشوي

الطب العام - الفحص بالصدى

دبلوم أمراض السكري من جامعة مونبولي

دبلوم جامعي في أمراض النساء و متابعة الحمل

دبلوم أمراض السمنة والتغدية من جامعة مونبولي

Casablanca le ٢٥ / ٩ / ٢٠٢٣
الدار البيضاء في

Dr. AZZAHRI EP MARII
FATIMA

Laboratoire d'Analyses
Médicales TENSIFT
Dr. ALLABOUCH Hafsa
267, BD OUED TENSIFT 1er ETAGE
GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA

Dr. Azzahri Thami
Tensift Casablanca

H5ac

الهاتف : 0522 93 11 25

Lot Mly Thami n°6 1er Etage Au dessus de la Banque Société Générale-OULFA-CASABLANCA
جزئية مولاي التهامي رقم 6 الطابق الأول فوق بنك الشركة العامة الألفة - الدار البيضاء



مختبر التحاليلات الطبية تانسيفت

Laboratoire d'Analyses Médicales Tensift

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Immunologie

د. حفصة علابوش
Dr. Hafsa ALLABOUCH
Médecin Biologiste

Ancienne Interne des Hopitaux de Lille - France
DU Antibiothérapie et Chimiothérapie anti-infectieuse-Lille
DU Qualité et Accréditation en Biologie Médicale-Lille

Dossier ouvert le : 07/09/20

Prélèvement effectué à 08:06

Édition du : 07/09/20

Madame AZZAHRI FATIHA EP MABTY

Né (e) le : 17081960

Docteur LOUBNA RACHOUI

Réf. : 20I71



Page : 1/1

BIOCHIMIE

Glycémie à jeûn-----: 1,60 * g/l
(U échantillon antibiologique KONELAB 20 i) Soit : 8,88 mmol/l

Résultat contrôlé.

Hémoglobine glycosylée-----: 8,90 * %
(IFCC/CA IFCC)

Interprétation

% HbA1c	Contrôle du taux de glucose
4 - 6.3	Intervalle non-diabétique
<7	Excellent équilibre glycémique
7-7.5	Assez bon équilibre glycémique
8-9	Equilibre glycémique médiocre (Action corrective urgente*)
> 9	Mauvais équilibre glycémique (Action corrective nécessaire*)

*Risque élevé de développer des complications cardiovasculaires à long terme comme des rétinopathies, néphropathies, neuropathies et cardiopathies

Normales * A l'autorisation

* RAPPORT D'ANALYSE*

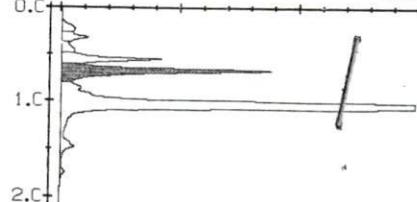
LABORATOIRE TENSIFT
2020/09/07 09:01:
TOSOH V01.21
NO: 0005 TB 0001 - 05
ID: 20I71
CAL(N) = 1.1078X + 0.6521

TP 851

NOM	%	TEMPS	AIRE
FP	0.0	0.00	0.00
A1A	0.5	0.24	11.15
A1B	0.9	0.32	17.98
F	0.6	0.42	12.30
LA1C+	2.8	0.55	57.80
SA1C	8.9	0.67	153.80
AO	87.7	1.03	1807.98
AIRE TOTALE		2061.02	

HbA1c 8.9%
IFCC 74 mmol/mol

HbA1 10.3 % HbF 0.6 %
0% 15%



Laboratoire d'
Médicales TENSIFT
Dr. ALLABOUCH Hafsa
267, BD OUED TENSIFT 1er ETAGE
GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA

Bilan glycémique perturbé à contrôler.

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

267, Boulevard Oued Tensift Groupe "J", 1er étage - Oulfa - 20220 Casablanca

Tél. : 05 22 90 90 20 - Fax : 05 22 90 90 21 - laboratoiretensift@gmail.com - www.laboratoiretensift.ma

CNSS : 9720732 Patente : 36017172 IF : 14474751 ICE : 001684731000025

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES TENSIFT

276, Boulevard Oued Tensift, 1er étage
OULFA
CASABLANCA

Dr Hafsa ALLABOUCHE
Médecin Biologiste

Tél. : 0522 90 90 20 - Fax : 0522 90 90 21

Casablanca le lundi 7 septembre 2020 Madame AZZAHRI FATIHA EP MABTY

FACTURE N° 25371

Analyses :

Glycémie (à jeûn) -----	B	30	
Hémoglobine glycosylée -----	B	100	Total : B 130

Prélèvements :

Sang-----	K	1	

TOTAL DOSSIER | 184,20 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cent Quatre vingt Quatre Dirhams et Vingt Centimes

Laboratoire d'Analyses
Médicales TENSIFT
Dr. ALLABOUCHE Hafsa
267, BD OUED TENSIFT 1er ETAGE
GROUPE "J" OULFA CASABLANCA